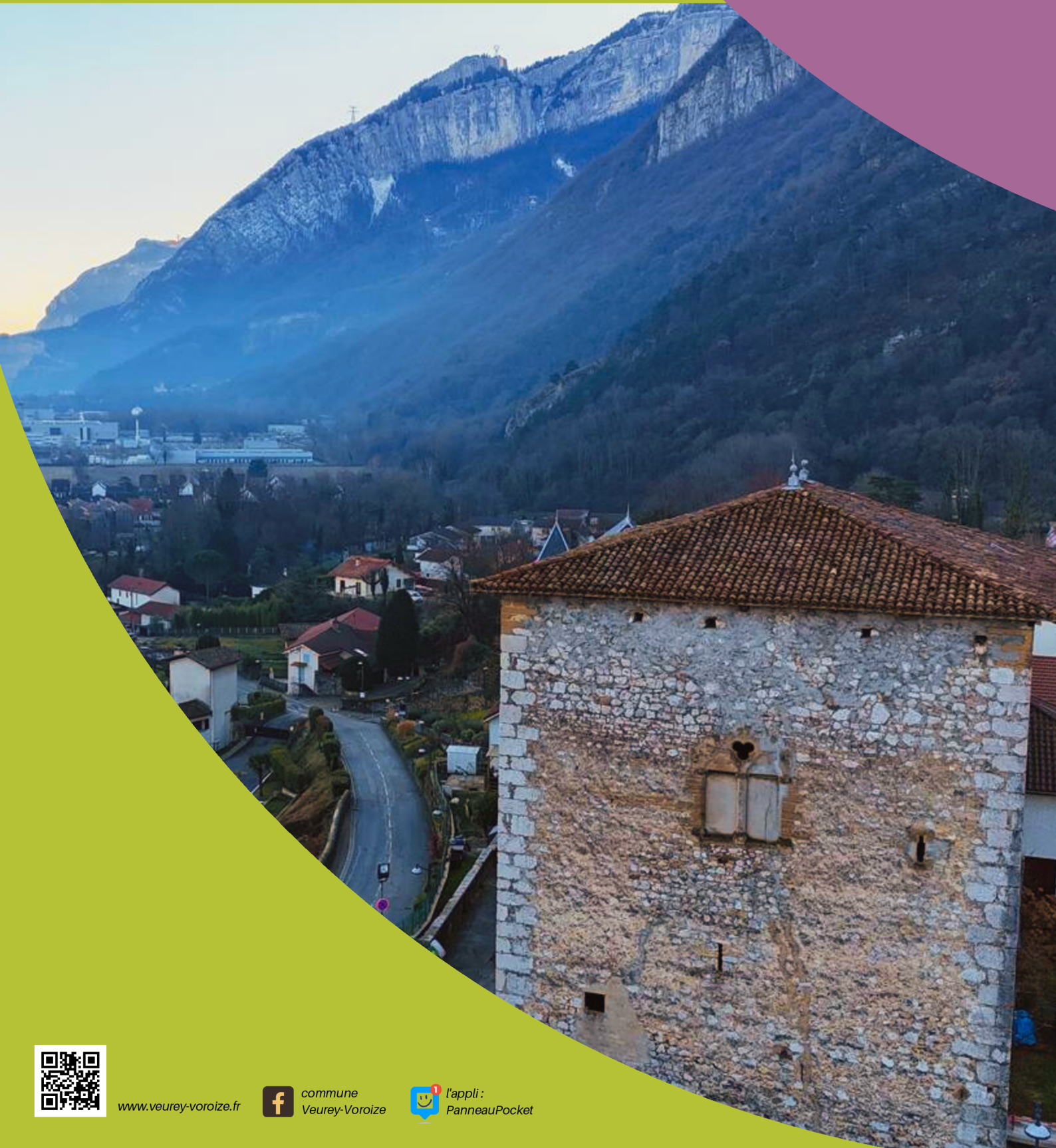


VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 115 FEVRIER 2025

L'ACTUALITE
MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE



www.veurey-voroize.fr



commune
Veurey-Voroize



l'appli :
PanneauPocket



La cérémonie des vœux s'est tenue le 24 janvier à la salle des fêtes en présence de Mme Nathalie Faure, Mr Longo Franck, conseillers départementaux, Mr Christophe Ferrari, président d'Alpes Métropole, Mme Anahide Mardirossian conseillère métropolitaine et élue à St Martin le Vinoux, Mr Michel Vendra maire de Sassenage, Mme Nelly Janin Quercia maire de Noyarey, Mr Guy Julien, vice-président à la Métropole, maire honoraire et élu de notre commune .

Cette cérémonie a été pour moi l'occasion d'adresser mes bons vœux à l'ensemble du public mais aussi d'avoir une pensée pour les Veurois qui sont frappés par la maladie et pour les familles endeuillées. J'ai également adressé des remerciements, fait le bilan de 2024 et présenté les projets pour la nouvelle année.

Tout d'abord j'ai tenu à remercier l'ensemble des professionnels de santé avec lesquels nous sommes toujours dans la concertation afin de compléter l'offre de soin. Et on y arrive collectivement ! Aujourd'hui l'ensemble des offres de soin contribue sans aucun doute à l'attractivité du village.

J'ai tenu également à remercier la gendarmerie de leur présence, et tout particulièrement Madame la Major Teigny pour son écoute, ses conseils et son soutien très apprécié pour le maire d'une petite commune.

Un grand merci aux équipes enseignantes pour leur implication lors de l'ouverture de la troisième classe de maternelle. Pour la commune, cela a représenté un investissement financier avec notamment la création d'un poste d'ATSEM à mi-temps. Tout comme Elise Gutel, adjointe à la jeunesse, j'apprécie leurs projets menés dans les deux écoles, leur investissement auprès des élèves, et nos discussions toujours orientées pour le bien-être des enfants.

J'ai salué et remercié les acteurs du tissu économique : les commerçants permanents mais aussi ceux du petit marché du jeudi soir qui prend petit à petit de l'ampleur, les artisans, et les chefs d'entreprises de la zone d'activités.

J'ai voulu aussi témoigner de ma gratitude à l'ensemble des dirigeants et bénévoles des associations. Grâce à eux, la commune bénéficie d'un dynamisme

avec de nombreuses activités et manifestations organisées tout au long de l'année, aussi bien dans le domaine culturel que sportif.

Durant l'année 2024 beaucoup d'interactions ont eu lieu entre les associations mais aussi avec les écoles ; par exemple l'association Au pied de ma tour et le sou des écoles lors de la manifestation organisée dans le cadre des journées du patrimoine, et autre exemple l'association Cultures & Loisirs, le CCAS et l'école élémentaire pour un atelier cuisine lors de la semaine sans cartable organisée par les enseignants. Ces bons moments permettent des rencontres intergénérationnelles, et contribuent au bien vivre ensemble.

Concernant les projet menés durant l'année 2024, nous pouvons citer la rénovation du toit du lavoir, la poursuite de l'aménagement du plateau sportif au stade avec la création d'un parcours de cross pour les vélos et une piste de course, la rénovation du deuxième cours de tennis, la pose de jeux pour les enfants et la plantation d'arbres au stade mais aussi à la rive en remplacement du vieux chêne, et l'extension du cimetière réceptionnée le mois dernier.

Début 2024 nous avons missionné un bureau d'étude concernant la mise en sécurité de la tour. Nous venons juste d'avoir les premiers retours du diagnostic sur cette sécurisation et ils seront présentés lors d'une réunion publique prochainement.

La gestion d'une commune est comme celle des ménages, nous avons beau faire des prévisions d'investissement, il arrive parfois que nous ayons des imprévus. Le mur le long de la route départementale RD3 en contrebas de la tour « fait le ventre ». En clair, cela signifie qu'il faut le sécuriser pour éviter que ce mur de soutènement ne s'effondre. Nous avons donc fait appel à un bureau d'étude pour pouvoir engager des travaux d'étayage, dans les plus brefs délais.

Toujours sur le volet de la sécurité et plus précisément sur celui de la sécurité routière: deux actions en partenariat avec les services voirie de la Métropole ont été réalisées :

1/Une chicane route de Montaud au niveau de la rue des Marronniers afin d'apaiser la circulation.

2/L'aménagement du carrefour près de l'école élémentaire : il s'est achevé le mois dernier avec la plantation d'arbres par la métropole. J'ai tenu à remercier les intervenants métropolitains et la société Termat pour leur sérieux, le respect des délais de réalisation et leur investissement tout au long de ce chantier délicat et très impactant pour la circulation dans le village.

Les travaux concernant l'extension de la crèche ont commencé à l'automne dernier et le gros œuvre est fini. Je ne reviens pas sur l'historique de ce projet, non inscrit sur notre feuille de route du début de mandat,



VIVRE À VEUREY

Directrice de la publication : Pascale Rigault / **Conception :** Philippe Heraud /
Rédaction : Mairie, associations et GAM / **Visuels :** Mairie, la Metro, Pixel. Déposer articles et photos sur : articles@veurey.fr / **Date limite d'envoi des fichiers pour le n°116 de mars :** **Lundi 17 FEVRIER**



Imprimé sur papier 100% recyclé

mais je suis convaincue que nous avons fait le bon choix pour l'intérêt collectif. Dernièrement j'ai échangé avec Agnès, la directrice de la structure des petits bouts, très investie dans ce projet auprès des élus. Elle m'a fait part du nombre important d'inscriptions enregistrées pour l'ouverture de cette nouvelle crèche en septembre 2025.

Pour poursuivre dans les actions menées en 2024, au mois de décembre j'ai eu le plaisir de signer la charte pour le climat : en effet la commune s'engage ainsi dans un programme au travers de nombreuses actions définies dans une feuille de route en matière de transition écologique et énergétique. Je remercie Philippe Monier, adjoint aux finances, pour avoir travaillé sur la sélection de ces actions proposées par la métropole, véritable soutien dans cette démarche climatique.

Quelques-uns de ces projets démarrés en 2024, se poursuivront sur l'année 2025 :

Nous allons continuer à mener nos actions en faveur des écoles, des associations, l'amélioration de notre communication avec notamment le changement du panneau lumineux à l'entrée du village. Nous envisageons également le dés-ensablement de l'étang. Et comme en 2024, face aux risques climatiques, nous devons continuer à travailler sur le plan communal de sécurité.

Parmi les projets commencés en 2024 on retrouve les études en cours : l'une pour la tour et l'autre pour le mur de la RD3 avec des budgets de travaux non finalisés pour l'instant, mais cependant des travaux prioritaires car ils concernent la préservation de notre patrimoine et surtout la sécurité des administrés.

Toute l'équipe des travaux suit avec attention le projet d'extension de la crèche et travaille sur la préservation énergétique de nos bâtiments communaux. Jean Marc Quinodoz , adjoint à l'urbanisme et aux travaux va toujours de l'avant et a commencé à cogiter sur un nouveau projet : la réhabilitation globale de l'espace polyvalent avec entre autres son raccordement à la chaufferie bois. Toujours épaulé par Jean Michel May, qui continue de mener, quant à lui, l'atelier participatif du stade et d'animer la commission embellissement.

En partenariat avec les services métropolitains, une deuxième chicane devrait voir le jour au niveau de la route du petit Chatelard avec un changement de l'emplacement de l'arrêt de bus pour permettre un meilleur cheminement des piétons.

En lien direct avec notre engagement pour le climat, nous reconduisons l'abondement aux Veurois qui bénéficient des dispositifs Mur/Mur ou de l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique ou encore de la prime Air/Bois proposés par la Métropole.

Depuis des années nous avons amorcé le changement des lampadaires pour des éclairages plus performants. Désormais, l'ensemble du village en est équipé et il ne nous reste juste que le parc de la mairie à faire cette année.

Concernant la vidéo protection, nous avons une première avancée. En effet, la métropole va positionner cette année une caméra pour étudier le trafic routier au niveau des feux tricolores en bas du village. Nous allons donc profiter de ce support pour installer une première caméra de vidéo protection avec un hébergement du serveur à la métropole où les images ne seront consultables que par la gendarmerie en cas de problème.

Dans un tout autre registre, comme dans la majorité des communes il y a une commission municipale qui travaille en toute discrétion avec un budget spécifique, il s'agit du CCAS : Centre Communal d'Action Sociale. J'ai mis l'accent sur le travail mené par les membres du CCAS, les élus mais aussi les bénévoles qui s'investissent pleinement dans leur mission de solidarité avec des actions concrètes comme par exemple les gouters d'Antan qui vont perdurer en 2025. Le tout premier a eu lieu mi-janvier avec une belle surprise : les enfants de l'école maternelle sont venus offrir des cartes de vœux aux personnes présentes. Un moment de bienveillance et de partage où les plus âgés ont rencontré les plus jeunes.

Parmi les missions du CCAS il y a aussi le soutien aux personnes en difficulté. Notre village en compte quelques-unes qui peuvent depuis peu bénéficier de la banque alimentaire et je remercie sincèrement toutes les personnes qui œuvrent chaque semaine pour leur venir en aide. Le CCAS, c'est aussi un investissement et un engagement au quotidien, notamment de la part de Cathy Zwolakowski, adjointe à la solidarité qui prend très à cœur sa mission de vice-présidente.

Dans ce discours, je n'ai volontairement pas parlé de finances. J'ai ensuite invité les Veurois à participer au prochain conseil municipal du 17 février durant lequel nous voterons le budget finalisé où seront présentées toutes les informations détaillées et chiffrées de nos dépenses, recettes et investissement ainsi que les subventions des institutions (l'état, la région, le département, la métropole..), véritables soutiens pour le financement de nos projets.

Pour conclure cette cérémonie, j'ai tenu à saluer l'ensemble de l'équipe municipale pour sa disponibilité, son investissement, son bel esprit d'équipe, sa bienveillance, son écoute, sa ténacité et sa volonté commune d'agir pour améliorer notre cadre de vie, son engagement qui va se poursuivre sans faille, j'en suis certaine au travers du programme de 2025, dernière année entière du mandat.

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE :

Lundi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mardi : 8h00 - 12h00

Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

Des r.d.v visio sont possibles mardi, jeudi et vendredi après-midi pour les services de l'Etat Civil et de l'Urbanisme .

NOUS CONTACTER :

 : 04.76.85.16.80

 : mairie@veurey.fr

 : www.veurey-voroize.fr

 : commune de veurey-voroize

 : ccasveureyvroize@orange.fr

DANS CE NUMÉRO



05 > 07

CA S'EST PASSÉ

Visite surprise des enfants de l'école maternelle.

08

EPGV

Il est encore temps de nous rejoindre. Venez essayer une séance.

09

SOCIÉTÉ MUSICALE

Soirée Rock and Roll avec les Carlton's

10

MOIS DE L'ÉNERGIE

L'hiver est là et la nécessité de chauffer son logement aussi !

AGENDA :

Vendredi 07 février : de 13h30 / 17h00 **permanence Architecte Conseil** en mairie. RDV secrétariat mairie.

Samedi 15 février : 20h Salle des Fêtes, (sur réservation) **soirée Rock and Roll avec les Carlton's**)

Samedi 08 février : 19h30 salle des Fêtes, (sur réservation) **spectacle Serge Papagalli**

Lundi 17 février : 18h en mairie conseil municipal **Présentation du budget 2025**

ÉTAT CIVIL :

NAISSANCES

MERCIER Céline le 9/12/24 à VOIRON

JOBARD Maël le 7/01/25 à VOIRON

DÉGÈS

ALONSO épouse GASO Jeannine le 20/12/24 à VOREPPE

CA S'EST PASSÉ

24 JANVIER : VOEUX DU MAIRE



Retour sur la collecte de sapins

Cette année encore ce sont plus de 75 sapins qui ont été collectés, principalement dans les 2 points de collecte, évitant ainsi autant de voyages en déchetterie.

Ils ont été broyés et réduits en paillage pour une dernière utilisation. Devant ce succès, alliant bon sens et geste écocitoyen, un troisième point de collecte sera mis en place l'an prochain à l'entrée des Cordées.

MERCREDI 20 JANVIER : GALETTES DES ROIS ET DES REINES À "GOÛTER D'ANTAN"



Visite surprise des enfants de l'école maternelle. Les petits ont offert à chacun des cartes de vœux qu'ils avaient réalisés eux-mêmes. Cette rencontre intergénérationnelle a suscité des rires et des échanges, créant ainsi une atmosphère chaleureuse et conviviale. Bel après-midi



CA S'EST PASSÉ



3 spécialistes aux chaudières pour une cuisson au top. De gauche à droite : Maxence, Christophe et Paul.

12 JANVIER : MATINÉE BOUDIN À LA CHAUDIÈRE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ D'ANIMATION

En attendant que le boudin finisse de cuire, que diriez-vous de prendre un petit verre de vin chaud ?



15 JANVIER : L'A.G. DE L'E.P.G.V



Le bilan de 2024 a été présenté. Les nouvelles animatrices sont bien appréciées. Le remplacement progressif de Chantal Château est une tâche difficile ! Le bureau a été renouvelé, sans changement. La galette et le cidre pour terminer ont amené une note festive.



EPGV : JANVIER 2025

SPORT SANTE : TARIF REDUIT POUR 2025

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin		marche active 11h (Chantal)		gym tonique 09h (Delphine)	gym tonique 8h45 (Valentine)
A-M			stretching-mobilité 17h (Chantal)	pilâtes 17h15 (Chantal)	
Soirée	gym tonique 18h30 (Marjorie)		pilâtes 18h15 (Chantal) COMPLET		

- **gym tonique** = Tabata, HIIT, circuit training, renforcement musculaire... mais avec des options de simplification ou de complexation afin d'adapter la séance à tous
- **marche active** = Une marche (sans bâton) à un rythme plus soutenu que la marche au quotidien, sport d'endurance à un rythme accéléré ou chacun y trouve son compte. La séance est précédée d'un échauffement musculaire et terminée par des étirements.
- **stretching-mobilité** = Le stretching, étirement, fait partie de l'entraînement de la mobilité, au même titre que l'entraînement des fascias et de la force. L'entraînement de la mobilité a pour but, entre autres, d'user pleinement du rayon de mouvement naturel des articulations.

Il est encore temps de nous rejoindre. Venez essayer une séance.
 Trouvez les nouveaux tarifs, le planning de tous les cours proposés
 ainsi que la fiche d'inscription, sur le site de la commune
 Renseignements au 06-72-61-65-62.

LA SOCIÉTÉ MUSICALE
DE VEUREY-VOROIZE

présente



15
02
25

SOIREE CARLTON

DANSEZ TOUTE LA NUIT AVEC NOUS
LORS DE NOTRE GRANDE FÊTE

+

15/02
20h00

Salle des fêtes
de Veurey-Voroize

Réservation sur www.helloasso.com/associations/societe-musicale-de-veurey-voroize



UNE ACTION PROPOSÉE DANS LE CADRE DU

 **Mois de l'énergie**



DU 25 JANVIER AU 26 FÉVRIER

Et si on se
CHAUFFAIT
AUTREMENT ?

60 ÉVÈNEMENTS
À DÉCOUVRIR PENDANT

LE MOIS DE L'ÉNERGIE

BON POUR VOTRE BUDGET

BON POUR VOTRE CONFORT

LE CHAUFFAGE : C'EST 66% DE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'hiver est là et la nécessité de chauffer son logement aussi !

A la maison, le chauffage est le plus gourmand en énergie : il représente 66% de notre consommation et **pèse lourd sur notre budget**. Petits gestes ou rénovation thermique, et si on vous aidait à faire des économies d'énergie ?

Pendant 30 jours, la Métropole, en lien avec son opérateur l'Agence locale de l'énergie (ALEC), les communes et d'autres acteurs du territoire vous proposent **plus de 60 évènements et autant de solutions pour faire des économies d'énergie au quotidien**, découvrir comment rénover votre logement et faire le choix des énergies renouvelables.

Quels dispositifs, quelles aides et quelles entreprises pour m'accompagner ? Posez vos questions lors d'ateliers, de soirées thématiques, sur des stands et rencontrez des conseillers et professionnels spécialisés. Ils sauront **vous orienter et vous présenter les solutions locales et les aides existantes**, qu'elles soient à l'initiative de la Métropole (MurMur, Prime Air Bois, solaire thermique,) ou d'autres acteurs.

Vous pourrez **visiter des maisons ou copropriétés rénovées** et participer à des ateliers ludiques pour apprendre à faire des économies à votre domicile. Vous souhaitez savoir **comment est produite et distribuée l'énergie qui nous chauffe ?** Découvrez le fonctionnement de grands équipements comme l'usine d'incinération Athanor, la centrale hydroélectrique de Prémol, la centrale bois XXL Biomax ou d'autres chaufferies bois qui alimentent les réseaux de chaleur métropolitains.

Réduire sa consommation d'énergie, c'est une bonne chose pour l'environnement, mais c'est aussi bon pour votre porte-monnaie, votre confort et votre santé !

Lien vers le programme en ligne : www.grenoblealpesmetropole.fr/moisdelenergie



PRESSE — CITRON

DES CONFÉRENCES ACIDULÉES
POUR PARLER DE DEMAIN !

Jeudi 13 février 2025 à 18h30

Un jeudi par mois d'octobre 2024 à juin 2025, la Métropole ouvre les portes de son siège aux métropolitains et donne carte blanche à une personnalité afin qu'elle partage sa vision des transitions.

L'invitée est Najat Vallaud-Belkacem,
présidente de France Terre d'Asile, conseillère régionale
et ancienne ministre.

Le titre de sa conférence : "Tracer l'avenir".



Siège de Grenoble Alpes Métropole
1 place André Malraux, Grenoble

ENTRÉE LIBRE

TRI & DÉCHETS

- Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

- L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. du lundi au vendredi de 8h à 17h30
au 04 76 86 20 70

- Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

VOIRIE

- Problème sur l'espace public

Nids-de-poule, mobiliers cassés, feux tricolore
défectueux... contactez-nous au 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/voirie

ÉNERGIE

- Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien,
connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

- Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de
chauffage bois plus performant et moins polluant.
www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son
logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire
en accession sociale: découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

- Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram,
horaires, abonnements...
51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)
431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

- Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)
www.mobilites-m.fr

- Agences M Vélo+

Location de vélos courte ou longue durée.
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-d'Hères)
et autres agences mobiles dans les communes
www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr
09 74 77 73 80

- Citiz

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli
Citiz.
alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop
04 76 24 57 25



Espace santé

• Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours
et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

• Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

DACMINE Nadia : 06 70 46 60 18

• Pédiacre - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

• Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur RDV au **07 83 38 10 01**

• Diététicienne Nutritionniste

Diplômée d'Etat

GENON-CATALOT Julie

Consultations sur RDV au **07 88 27 24 67**

• Orthophonistes

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur RDV au **06 76 72 36 48**

RIEUSSEC Soline

Consultations sur RDV au **06 17 79 58 64**

• Orthoptiste

MASSON Camille

Consultations sur RDV au **06 01 95 02 72**

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public ,
dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout
autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs
observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvorize.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre
des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un
imprimé pour la déclaration à la presse auprès du
service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant.
La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document
et en fonction de la volonté des parents nous faisons
paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT
se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans.
Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa
carte d'identité et le livret de famille des parents.

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

samedi : 9h - 12h30

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18
- SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfants disparus : 116 000
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 7h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 7h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous
les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du
magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus
de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur
un boulanger/pâtissier et un boucher/charcutier
vous accueillent.